

## FICHE ARGUMENTAIRE

*Quels arguments utiliser vis-à-vis d'un catholique pratiquant engagé dans la paroisse qui ne participe pas au Denier ? Que peut-on répondre à ses objections ?*

**« Avec le temps que je passe pour la paroisse, je ne vais pas en plus donner au Denier ! »**

Votre engagement est précieux et nous vous en remercions. Sans le temps donné par tous les bénévoles, notre paroisse ne pourrait pas s'en sortir. Néanmoins, pour assurer la rémunération de nos prêtres et des salariés du diocèse, il faut aussi de l'argent ! C'est pourquoi chaque catholique, en fonction bien sûr de ses possibilités, est appelé à participer au Denier.

**« On donne déjà tout le temps à l'Eglise : quêtes, Secours Catholique, CCFD... Je ne peux pas en plus donner au Denier ».**

Il est vrai que de nombreux catholiques se montrent très généreux envers l'Eglise. Mais il faut comprendre que chaque ressource a un objectif spécifique. L'argent donné aux quêtes sert essentiellement au fonctionnement des paroisses. Les œuvres de solidarité permettent d'accueillir et d'accompagner des situations de détresse.

Le Denier, quant à lui, est vital pour la mission de l'Eglise : lui seul permet d'assurer le traitement de tous les prêtres et la rémunération des salariés laïcs en mission.

**« Nos boîtes aux lettres et nos messageries débordent de courriers et de mails nous demandant de donner à des associations. Mais on ne peut pas donner à tout le monde... ».**

Nous sommes effectivement de plus en plus sollicités par des appels aux dons pour des causes diverses et toutes très utiles. Mais, en tant que catholiques, nous ne devons pas oublier que la participation au Denier est essentielle et prioritaire. Subvenir aux besoins de l'Eglise n'est pas un geste de générosité envers l'une des innombrables ONG ou œuvres de bienfaisance à laquelle nous donnerions notre préférence.

Avant de donner à l'extérieur, un père de famille veillera à que ses enfants vivent correctement. Donner au Denier c'est notre responsabilité de baptisés. L'Eglise est notre famille : est-il bien normal que plus de 80 % des catholiques qui donnent à des œuvres ne donnent pas au Denier ?

**« Je ne me fais pas rembourser mes frais dans mes différentes missions pour la paroisse ; en échange je ne donne pas au Denier ».**

Il serait préférable de procéder autrement : se faire rembourser les frais si besoin, et donner au Denier. Les choses seraient ainsi beaucoup plus claires et vous verriez mieux combien vous donnez réellement. Et vous bénéficieriez de la déduction fiscale.